

CHAPITRE 10

CONTRIBUTION DES ENFANTS À L'ÉCONOMIE FAMILIALE ET BAISSE DE LA FÉCONDITÉ

Frédéric SANDRON

*Institut de Recherche pour le Développement
Laboratoire Population-Environnement*

La baisse de la fécondité en Tunisie a été remarquée comme un cas particulier au sein du monde arabo-musulman et africain, à la fois par son ampleur et par les velléités politiques qui l'ont soutenue. Nous avons eu l'occasion de décrire les principaux rouages de la transition de la fécondité au niveau national (Sandron, 1998). Comme l'ont déjà souligné d'autres auteurs (Tabutin, 1985 ; Vimard, 1997), si elle rend bien compte des grandes tendances dans les comportements reproductifs, la théorie de la transition démographique se heurte à quelques limites à des niveaux d'analyse plus fins. C'est sans doute parce que la complexité des processus en jeu avait été sous-estimée que les grands schémas explicatifs univoques se sont avérés trop réducteurs. Les progrès dans la mesure des variables, la multiplication de ces mesures, la confrontation des approches démographiques, économiques, anthropologiques et culturelles, ont permis de mieux cerner les spécificités de certaines régions, voire de certains villages, et d'enrichir ainsi l'analyse de la transition de la fécondité.

Dans cette mouvance, l'enquête « Mobilité, fécondité et activité des femmes en milieu rural tunisien » permet à un niveau fin de s'intéresser aux motivations susceptibles d'influer sur la descendance finale des femmes¹. Pour mieux les approcher, dans un premier temps, nous verrons les comportements de nuptialité de nos zones d'étude. Ensuite, nous nous intéresserons particulièrement aux adéquations entre les souhaits des ménages en terme de descendance et la réalité. Enfin, nous verrons comment les aspects de genre peuvent constituer ou non des pistes explicatives des différences de niveau de fécondité observées entre les quatre sites retenus.

Le recul de l'âge au mariage

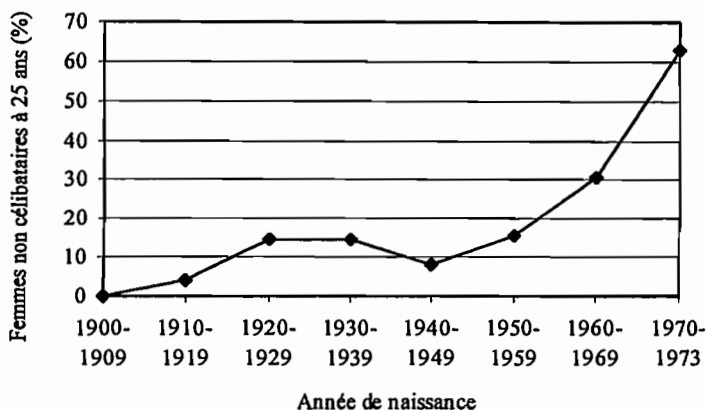
Parmi les modèles de la transition de la fécondité, l'un repose essentiellement sur le recul de l'âge au mariage. Il a été adopté par les populations européennes, constituant même un système de régulation démographique pré-transitionnel (Chojnacka, 1993). La baisse de la fécondité légitime ne s'en ressent pas forcément immédiatement, certains pays voyant même celle-ci augmenter. C'est le cas de la Tunisie, dont la transition s'est opérée à la fois par un recul important de l'âge au premier mariage et par l'adoption d'une contraception d'arrêt une fois la descendance souhaitée obtenue. Voyons si nos sites d'étude ont connu un tel schéma de recul de l'âge au mariage.

La caractéristique principale des résultats de l'enquête concernant l'entrée en vie maritale puis féconde est la juxtaposition de comportements novateurs et traditionnels. Les premiers concernent l'âge au premier mariage et l'attitude face à celui-ci. Tout d'abord, si la proportion de femmes non mariées à 25 ans devient non négligeable pour les générations 1920-1929, ce n'est véritablement qu'à partir des générations 1960-1969 que cette tendance va se généraliser et s'amplifier. Les générations 1970-1973 connaissent

¹ Voir le chapitre 6 et l'annexe de cet ouvrage pour une présentation de l'enquête et des sites d'étude, et le chapitre 9 sur la fécondité.

ainsi un taux de célibat féminin à 25 ans largement supérieur à 50% (figure 1). Dans une approche transversale, la figure 2 permet de mettre en évidence des taux de célibat très importants pour les jeunes des deux sexes, la chute de ces taux ayant lieu vers 25 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes. Mentionnons aussi des taux de célibat supérieurs à 10% jusqu'à l'âge de 37 ans pour les deux sexes.

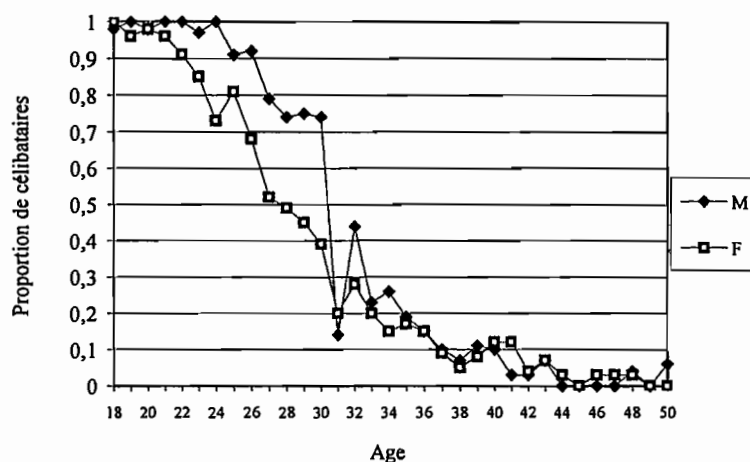
FIGURE 1. PROPORTION DE FEMMES NON CÉLIBATAIRES À 25 ANS SELON LA GÉNÉRATION (EFFECTIF = 1441, ENQUÊTE MFAF 1998)



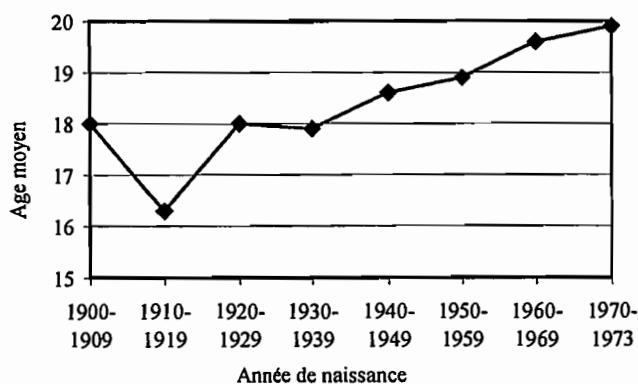
Au sein même du mariage traditionnel (mariage féminin généralisé précoce), l'âge moyen à la première union augmente mais de manière modérée (figure 3). Le fait le plus marquant concerne davantage la forte proportion de femmes non mariées à 25 ans que le recul de l'âge moyen au premier mariage des femmes déjà mariées à cet âge. Autrement dit, les comportements novateurs qui consistent à accepter un célibat très tardif prennent le pas sur ceux qui, par des modifications marginales des comportements traditionnels, ont fait reculer l'âge moyen des mariages « précoces » de 18 à 20 ans en l'espace d'un demi-siècle.

CHAPITRE 10

**FIGURE 2. PROPORTION DE CÉLIBATAIRES PAR ÂGE ET PAR SEXE
DANS LA POPULATION RÉSIDENTE ÂGÉE DE 18 À 50 ANS
(EFFECTIF = 4492, ENQUÊTE MFAF 1998)**

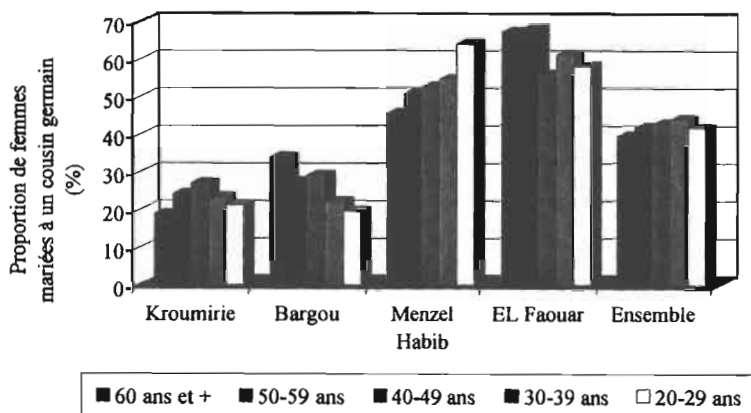


**FIGURE 3. ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE POUR LES FEMMES
NON CÉLIBATAIRES À 25 ANS SELON LA GÉNÉRATION
(EFFECTIF = 1070, ENQUÊTE MFAF 1998)**



ÉCONOMIE FAMILIALE ET FÉCONDITÉ

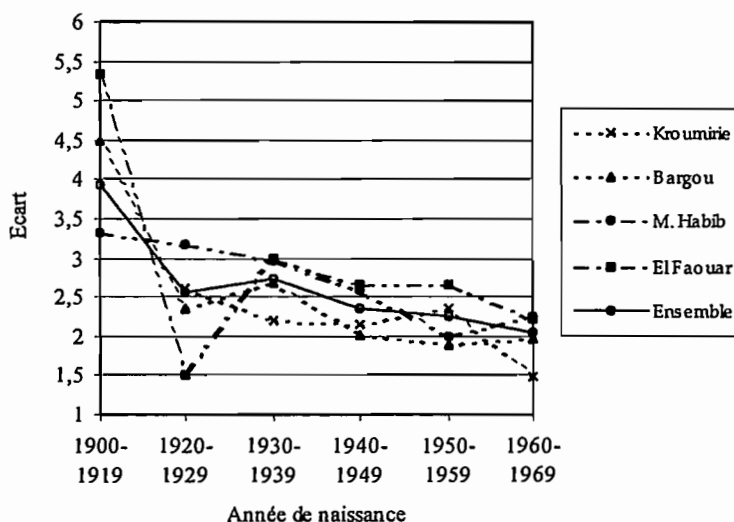
FIGURE 4. PROPORTION, PARMI LES FEMMES MARIÉES, DES FEMMES MARIÉES À UN COUSIN GERMAIN EN PREMIER MARIAGE, SELON L'ÂGE ET LA ZONE (EFFECTIF = 1493, ENQUÊTE MFAF 1998)



A contrario d'une tolérance croissante vis-à-vis du célibat prolongé des femmes, certaines règles sociales demeurent très prégnantes dans le schéma de nuptialité. D'abord, l'écart d'âge au mariage entre les sexes demeure dans les générations, avec un décalage moyen de l'ordre de cinq ans, comme en atteste la chute brutale de la courbe des taux de célibat masculin à l'âge de 30 ans (figure 2). Ensuite, le mariage endogame demeure un modèle non seulement dans les esprits mais aussi dans les faits puisque sa prévalence ne décroît pas, les données agrégées des quatre zones faisant même apparaître une légère augmentation (figure 4). Enfin, la fonction essentielle du mariage semble demeurer la reproduction puisque le délai moyen entre le mariage et la première naissance diminue au fil du temps (figure 5)². À un recul de l'âge au mariage est associé un intervalle primogénésique de plus en plus court.

² Signalons que ce résultat n'est pas un artefact de l'enquête pour les générations anciennes, puisque c'est la date de consommation du mariage et non pas celle de la signature du contrat qui a été retenue. Les jeunes filles étaient en effet souvent mariées très jeunes mais la puberté était requise pour consommer le mariage.

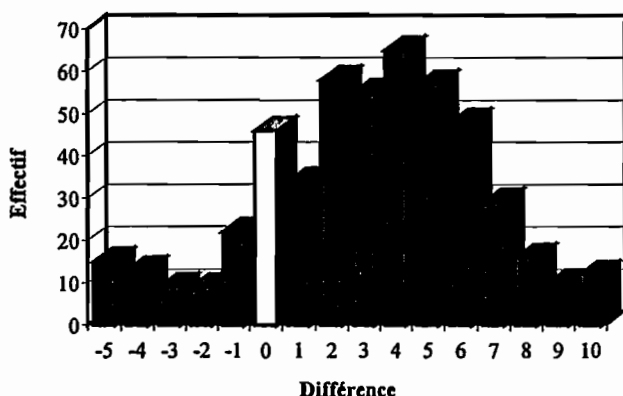
FIGURE 5. DÉLAI MOYEN ENTRE LE MARIAGE ET LA PREMIÈRE
 NAISSANCE SELON LA GÉNÉRATION ET LA ZONE, POUR LES FEMMES
 MARIÉES AVANT 1988 ET AYANT EU AU MOINS UN ENFANT
 (EFFECTIF = 868, ENQUÊTE MFAF 1998)



Souhais, intentions et réalité

Malgré les limites que l'on connaît à ce type de réponses rétrospectives, l'information véhiculée par la confrontation de la descendance des femmes et les idéaux de descendance donne une bonne idée de la perception de leurs conditions de vie, et surtout de leurs conditions de vie de mère. Dans leur immense majorité, les femmes dont la vie génésique est terminée ont déclaré un effectif idéal largement en deçà du nombre d'enfants qu'elles ont réellement eus (figure 6). Environ la moitié d'entre elles estiment en avoir eu entre 2 et 6 de plus que ce nombre idéal. À souligner aussi, les 12% de femmes pour qui la question n'a pas lieu d'être posée : c'est le destin qui décide du nombre d'enfants.

FIGURE 6. DIFFÉRENCE ENTRE LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS ET LE NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS POUR LES FEMMES DE 50 ANS ET PLUS AYANT EU AU MOINS UN ENFANT (EFFECTIF = 498*, ENQUÊTE MFAF 1998)



* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 61 femmes ayant répondu « mektoub », traduisible par « Dieu décide » ou « c'est le destin ».

Le tableau 1 permet d'affiner ces résultats par zone et tranche d'âges. Pour la population des femmes mariées, on observe une corrélation positive entre la descendance finale souhaitée et l'âge. Les jeunes générations préfèrent une descendance moins nombreuse que les anciennes. L'hétérogénéité géographique est aussi remarquable. Pour les zones du Nord, même les femmes de 60 ans et plus déclarent un idéal de fécondité restreint, ce qui laisse supposer une culture plus ancienne que dans les zones du Sud favorable à l'idée de limitation des naissances.

Un autre résultat très intéressant issu de l'enquête a pu être mis en exergue quant à cet aspect. Lorsqu'on interroge séparément le chef de ménage et sa femme sur leurs souhaits en terme de descendance, on constate, d'une part une bonne adéquation de leurs réponses, d'autre part une descendance idéale plus élevée de la part des

CHAPITRE 10

femmes que des hommes (tableau 2). Ce résultat n'est pas trivial lorsqu'on sait qu'un argument traditionnellement évoqué par les femmes dans les enquêtes pour expliquer une fécondité élevée est la volonté de l'homme.

TABLEAU 1. NOMBRE D'ENFANTS IDÉAL MOYEN POUR LES FEMMES NON CÉLIBATAIRES SELON L'ÂGE ET LA ZONE (EFFECTIF = 1318*)

	Kroumirie	Bargou	Menzel Habib	El Faouar	Ensemble
20 à 29 ans	2,74	2,83	3,92	3,94	3,39
30 à 39 ans	2,66	2,80	4,34	4,05	3,56
40 à 49 ans	2,82	3,26	4,62	4,20	3,76
50 à 59 ans	3,15	3,75	5,71	4,82	4,23
60 ans et +	3,18	3,80	6,03	4,79	4,52
Total	2,91	3,36	5,02	4,25	3,91

Source : enquête MFAF 1998

* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 116 femmes ayant répondu « mektoub » (voir la note de la figure 6).

TABLEAU 2. COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE D'ENFANTS ENCORE SOUHAITÉS DE LA PART DU CHEF DE MÉNAGE ET DE LA PART DE SA FEMME, SELON L'ÂGE DE LA FEMME (% DES MÉNAGES)

	Le chef de ménage désire plus d'enfants que sa femme	Le chef de ménage désire autant d'enfants que sa femme	Le chef de ménage désire moins d'enfants que sa femme	Effectif des ménages
20 à 29 ans	9,7	69,4	21,0	62
30 à 39 ans	4,6	83,0	12,4	218
40 à 49 ans	1,2	97,1	1,7	241
Total	3,6	87,9	8,4	521

Source : enquête MFAF 1998.

Préférence pour le sexe des enfants et baisse de la fécondité

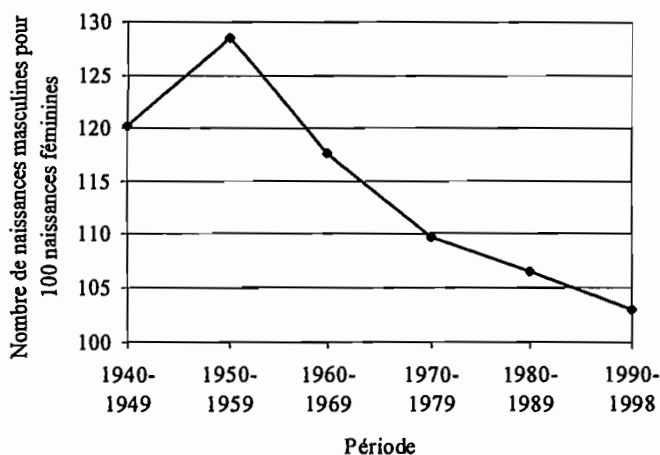
Dans la lignée de Becker, Ben Porath et Welch (1980) affinaient l'expression des préférences des individus pour le sexe des enfants, qui selon eux, devaient être considérées de manière dynamique et globale. En effet, c'est *in fine* la composition de la famille qui importe, pour des raisons d'équilibre ou de diversification. Mais l'idée de base restait celle que les préférences sont liées aux coûts et bénéfices liés au sexe. Les deux arguments courants expliquant la valeur de l'enfant dans les sociétés traditionnelles sont liés à des considérations présentes et futures : la contribution de la main-d'œuvre des enfants dans le système de production familiale et la garantie de ressources pour les parents après la période active de leur vie (Vlassoff, 1982).

Dans un courant renouvelant le sens des relations entre pauvreté et fécondité, Adnan (1997) met en avant comme variable explicative le statut de la femme et donc la valeur relative des enfants selon leur sexe dans le mécanisme de la baisse de la fécondité. En participant de manière croissante aux activités économiques extra-familiales, les femmes deviennent pourvoyeuses de revenus. Outre le recul de l'âge au mariage qui s'ensuit par un effet de non-disponibilité, comme pour les femmes scolarisées, un autre mécanisme jouerait en faveur de la baisse de la fécondité : avec une forte préférence pour les garçons, on raisonne en termes de fils survivants. Tout se passe alors comme si les filles ne comptaient pas dans le calcul final, cette logique aboutissant à des taux de fécondité largement supérieurs à ceux désirés. Ce raisonnement avait d'ailleurs déjà été mis en exergue dans le contexte tunisien il y a deux décennies (ETF, 1982, pp. 97-98) : « La famille traditionnelle tunisienne, comme dans le reste des pays arabes, est une famille patriarcale, dominée par les hommes et caractérisée par des liens étroits entre ses membres. Ainsi, la préférence pour les naissances masculines devrait être le modèle prédominant dans la société tunisienne malgré l'évolution sociale et économique dans le pays en faveur de l'émancipation de la femme. [...] Si, par exemple, le désir d'avoir au moins un ou deux garçons est grand, et

si ce désir n'est pas réalisé plus tôt, la femme finira par avoir une famille élargie. En bref, la préférence concernant le sexe des enfants devient un aspect important dans l'analyse de la fécondité ».

Observe-t-on ce type de logique dans notre enquête ? L'examen de la figure 7 tendrait à pencher pour l'affirmative, tout au moins pour des périodes antérieures à 1970. La sélectivité de la mémoire des femmes en terme d'intérêt porté au sexe de leurs enfants leur fait sous-déclarer une part importante des enfants de sexe féminin, le maximum étant atteint pour les naissances de la période 1950-1959 avec 128 naissances masculines pour 100 naissances féminines.

FIGURE 7. RAPPORT DE MASCULINITÉ À LA NAISSANCE SELON LA PÉRIODE (EFFECTIF = 8593, ENQUÊTE MFAF 1998)



Un autre indice nous est apporté par la confrontation des réponses sur le nombre d'enfants idéal et le nombre de garçons idéal (tableaux 3 et 4).

ÉCONOMIE FAMILIALE ET FÉCONDITÉ

TABLEAU 3. COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE IDÉAL DE GARÇONS ET LE NOMBRE IDÉAL DE FILLES DE LA PART DES HOMMES CHEF DE MÉNAGE, SELON LA ZONE (%)

Hommes	Préférence pour les filles	Pas de préférence	Préférence pour les garçons	Effectif
Kroumirie	14,9	49,2	35,9	295
Bargou	5,7	48,9	45,4	282
Menzel Habib	2,7	57,9	39,5	261
El Faouar	3,8	53,0	43,2	234
Ensemble	7,1	52,1	40,9	1072*

Source : enquête MFAF 1998.

* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 120 chefs de ménage ayant répondu « mektoub » (voir la note de la figure 6).

TABLEAU 4. COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE IDÉAL DE GARÇONS ET LE NOMBRE IDÉAL DE FILLES DE LA PART DES FEMMES NON CÉLIBATAIRES DE 18 ANS ET PLUS, SELON LA ZONE (%)

Femmes	Préférence pour les filles	Pas de préférence	Préférence pour les garçons	Effectif
Kroumirie	15,2	46,3	38,5	309
Bargou	10,3	49,6	40,1	339
Menzel Habib	4,3	57,8	37,9	351
El Faouar	4,9	63,4	31,7	309
Ensemble	8,6	54,3	37,2	1308*

Source : enquête MFAF 1998.

* Ne sont pas comptabilisés dans les effectifs les 116 femmes ayant répondu « mektoub » (voir la note de la figure 6).

On peut tirer quatre enseignements majeurs de ces tableaux. Premièrement, les différences entre les réponses des femmes et celles des hommes sont minimales. Deuxièmement, la moitié de la population déclare ne pas avoir de préférence pour le sexe de leurs enfants. Troisièmement, lorsque les individus ont une préférence

pour le sexe, celle-ci avantage quatre fois sur cinq les garçons. Enfin, le taux relativement élevé de préférence pour les filles en Kroumirie va dans le sens du raisonnement présenté ci-dessus puisque cette région est fameuse dans le pays pour fournir la capitale en personnel de maison féminin, les salaires de ces jeunes filles, versés directement au chef de ménage, constituant souvent la source de revenu la plus importante du ménage. La très faible fécondité de cette région, pourtant très pauvre, peut être expliquée en partie par la valeur relative plus importante accordée aux filles.

Conclusion

Parmi les aspirations des femmes et des hommes interrogés dans les quatre zones rurales tunisiennes que nous venons d'examiner, le souhait d'une descendance réduite s'avère générale. Dans leur grande majorité, les couples auraient souhaité avoir moins d'enfants qu'ils n'en ont eus. Autre résultat : le nombre d'enfants total souhaité diminue avec l'âge de l'individu.

D'après cette logique, on devrait alors assister à une baisse de la fécondité. Mais la concrétisation de nouvelles aspirations passe par la médiation de nouveaux comportements. Parmi ceux-ci, certains sont acceptables socialement, d'autres pas. Parmi les comportements novateurs acceptés, figurent ici le recul de l'âge au mariage pour les deux sexes, l'acceptation sociale du célibat prolongé (jusque vers 40 ans), l'indifférence pour le sexe des enfants. En revanche, d'autres comportements dans la sphère démographique restent traditionnels comme l'écart d'âge au mariage de cinq ans entre les sexes, la préférence pour le mariage endogame ainsi que la procréation comme fonction principale du mariage.

La question suivante est de savoir pourquoi certains comportements sont acceptés et d'autres pas. La comparaison des résultats entre les zones concernant la préférence pour le sexe des enfants est instructive dans la mesure où elle confirme la piste micro-économique. C'est en effet dans les zones du Nord que les préférences pour les filles sont le plus marquées, zones où les filles

ont les probabilités les plus fortes de trouver un emploi rémunéré pour subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille. Comme dans de nombreuses autres études, il s'avère que les facteurs de résistance ou d'assentiment au changement sont ici fortement médiatisés par un discours et une réalité de nature économique.

Références bibliographiques

Adnan S., 1997, « Baisse de la fécondité en situation de pauvreté absolue : aspects paradoxaux du changement démographique au Bangladesh », in Chasteland J.-C., Chesnais J.-C. (éds.) *La population du monde : enjeux et problèmes*, INED/PUF, Travaux et Documents, 139, pp. 41-77.

Ben Porath Y. et Welch F., 1980, « On sex preferences and family size », in *Research in Population Economics*, vol. 2, JAI Press, Greenwich, Connecticut, pp. 387-399.

Chojnacka H., 1993, « La nuptialité dans les premières étapes de la transition démographique », *Population*, 48 (2), pp. 307-324.

ETF, 1982, *Enquête tunisienne sur la fécondité 1978*, Rapport principal, vol.1, Office National du Planning Familial et de la Population, Tunis, 228 p.

Sandron F., 1998, *La baisse de la fécondité en Tunisie, Dossiers du CEPED*, 49, Paris, 56 p.

Tabutin D., 1985, « Les limites de la théorie classique de la transition démographique pour l'Occident du XIX^{ème} siècle et le Tiers-Monde actuel », Actes du *Congrès International de la Population*, vol. 4, UIESP, Florence, pp. 357-371.

Vimard P., 1997, « Transitions démographiques et familles. Des théories de la modernisation aux modèles de crise », *Documents de Recherche de l'ETS*, 3, ORSTOM, Paris, 31 p.

Vlassoff M., 1982, « Economic utility of children and fertility in rural India », *Population Studies*, 36, pp. 45-59.

Sandron Frédéric. (2001)

Contribution des enfants à l'économie familiale et baisse de la fécondité

In : Sandron Frédéric (dir.), Gastineau B. (dir.) Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques : études de cas dans les pays du Sud

Paris : L'Harmattan, 195-207. (Populations). ISBN 2-7475-1387-4